

## Partage du réseau cyclable montréalais Avec qui et comment ?

**Montréal, le 9 septembre 2011** – La Commission permanente sur le transport et les travaux publics invite la population à participer à l'assemblée publique itinérante qui portera sur la question du partage du réseau cyclable montréalais, et ce afin de donner suite à une demande citoyenne.

Conçu à l'origine pour répondre aux besoins des cyclistes, le réseau cyclable montréalais fait actuellement l'objet d'un partage. On constate que ce réseau est également utilisé par des personnes qui se déplacent à pied, tant au pas de marche qu'au pas de course, en patins à roues alignées, en planche à roulettes, en aide à la mobilité motorisée ainsi qu'en scooter et en vélo électriques. Par conséquent, la commission devra se pencher sur la problématique de la compatibilité entre ces différents types de déplacements sur les voies du réseau cyclable montréalais. Ainsi, dans le cadre de cette assemblée, il est prévu de réserver la première séance publique à la présentation de l'information technique caractérisant la configuration du réseau cyclable montréalais et les différents groupes d'utilisateurs se côtoyant sur ses pistes. Les représentants de la Division des transports actifs et collectifs, de la Direction des transports de la Ville de Montréal, se chargeront de cette présentation. À cette occasion, le public aura la possibilité de poser des questions aux experts. Par la suite, les personnes qui le souhaitent seront invitées à prendre la parole lors de l'une ou l'autre des trois séances réservées à l'audition des commentaires et au dépôt des mémoires. Quant à la dernière séance inscrite au calendrier 2011, elle vise l'adoption des recommandations de la commission, le cas échéant.

L'assemblée de consultation publique se tiendra comme suit :

<b>HEURE</b>	<b>19 H 00</b>
<b>DATES</b>	Le 22 septembre 2011 – Présentation du dossier ( <b>Centre-ville</b> )
<b>ET</b>	Hôtel de ville, salle du conseil, 275 rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars
<b>LIEUX</b>	Le 26 octobre – Audition des commentaires et dépôt des mémoires ( <b>Nord-Ouest de l'île</b> ) <a href="http://www.stm.info">www.stm.info</a> Centre communautaire de l'Est, 9665 boul. Gouin Ouest / lignes 68, 268, 213 et gare Sunnybrooke
	Le 27 octobre – Audition des commentaires et dépôt des mémoires ( <b>Centre-Est de l'île</b> ) Arrondissement de Ville-Marie, salle du conseil, 800 Boul. de Maisonneuve Est / Métro Berri-Uqam
	Le 23 novembre – Audition des commentaires et dépôt des mémoires ( <b>Sud-Ouest de l'île</b> ) Arrondissement de Verdun, salle du conseil, 4555 rue De Verdun / Métro Verdun
	Le 1er décembre – Adoption des recommandations ( <b>Centre-ville</b> ) Hôtel de ville, salle du conseil, 275 rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars

### Documentation

Le document de soutien à l'assemblée publique peut être consulté dans les bureaux Accès Montréal et les bureaux d'arrondissement, les hôtels de ville des villes de banlieue, de même qu'à la Direction du greffe, salle R-134 à l'hôtel de ville de Montréal. Le document est également accessible sur le site Internet des commissions : [www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

### Inscription

Les personnes qui souhaitent participer à la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'y inscrire, à l'avance, en communiquant avec la Direction du greffe au 514 872-3770 ou par courriel à l'adresse suivante : [commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca). Il est également possible de prendre la parole en s'inscrivant sur place, et ce 30 minutes avant le début de la séance.

Les commissions permanentes sont des instances de consultation publique instituées par le conseil municipal et le conseil d'agglomération. Conformément à la Loi sur les cités et villes et à la Charte de

la Ville de Montréal, leur mission consiste à éclairer la prise de décision des élus municipaux et à favoriser la participation des citoyennes et citoyens aux débats d'intérêt public.

La Commission sur le transport et les travaux publics est présidée par M. Luis Miranda, conseiller de ville et maire de l'arrondissement d'Anjou. Quant à Mme Elsie Lefebvre, conseillère de ville à l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, elle agit en tant que vice-présidente. Les membres de la commission sont : M. Maurice Cohen, conseiller de ville à l'arrondissement de Saint-Laurent; Mme Véronique Fournier, conseillère de ville à l'arrondissement du Sud-Ouest; Mme Ann Guy, conseillère d'arrondissement à l'arrondissement de Verdun; M. Beny Masella, maire de la Ville de Montréal-Ouest; M. Alex Norris, conseiller de ville à l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal; M. Lionel Perez, conseiller à l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce; M. François Robert, conseiller d'arrondissement à l'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève; M. Edgard Rouleau, maire de la Cité de Dorval et M. Bertrand Ward, conseiller de ville à l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro.

- 30 -

Renseignements : Direction du greffe  
Division des élections et du soutien aux commissions  
Téléphone : (514) 872-3770